

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Cahier d'acteurs



Région Languedoc Roussillon

201 avenue de la Pompignane - 34 064 Montpellier Cedex 2
Tél. : 04 67 22 80 00 - Fax : 04 67 22 81 92
www.laregion.fr

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.

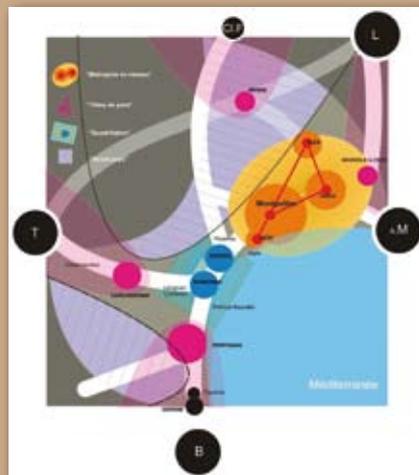
“ Une région dynamique et attractive

Située au cœur de l'arc méditerranéen, la région Languedoc-Roussillon vit une double dynamique d'intégration européenne et de coopération avec le bassin méditerranéen.

Sa situation géographique et ses atouts environnementaux en font un territoire ouvert et particulièrement attractif, illustré par une croissance démographique deux fois supérieure à la moyenne des régions françaises.

Tous les trois ans, c'est l'équivalent d'une ville de 100 000 habitants qui naît en Languedoc-Roussillon.

Ce dynamisme et cette croissance de la démographie à l'échelle régionale se traduisent par des attentes fortes des populations au niveau des politiques menées à l'échelon régional, afin par exemple de concilier développement régional et préservation de la biodiversité et de nos atouts, besoins de mobilité et bien être.



Les territoires du Languedoc Roussillon dans les dynamiques régionales (Source : SRADDT, livret 4 p.33)

	Part de la croissance de la population régionale 2008-2030	Taux de variation annuel de la population 2008-2030
Avant-pays	12 %	1,3 %
Métropole	45 %	1,5 %
Quadrilatère	17 %	1,6 %
Tête de pont	26 %	1,4 %
Total	100 %	1,54 %

Hypothèses de répartition de la croissance de la population selon les territoires de la région
Source : SRADDT, livret 4, page 39.

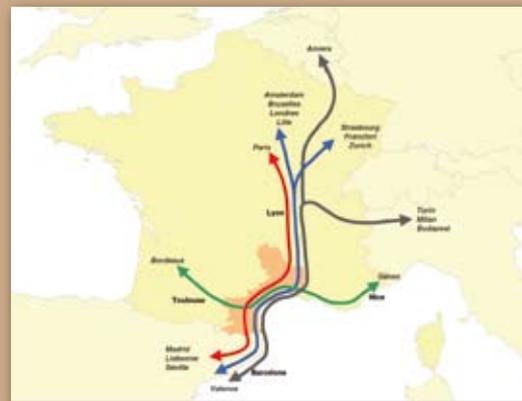
Une région au cœur des problématiques de transports

Destination privilégiée de migrants et de nombreux touristes, la région est aussi un territoire de passage important, qui supporte la superposition de l'ensemble des corridors de transports terrestres entre le sud-ouest, la péninsule ibérique et le reste de l'Europe. Cette situation a été parfaitement mise en évidence lors du débat public relatif à la Vallée du Rhône et à l'arc languedocien qui s'est déroulé en 2006.



Pourtant, paradoxalement, les décisions nécessaires n'ont pas encore été prises afin de traiter ce maillon clé où s'articulent une part considérable des échanges européens. Force est de constater aujourd'hui que la situation des réseaux de transport est devenu un frein au développement des territoires de la région.

Il n'est plus possible d'ignorer davantage les enjeux et de ne pas prendre en compte les mutations déjà en cours de l'offre ferroviaire (ouverture de la ligne Perpignan-Figueras, du contournement Nîmes-Montpellier en 2014, de Figueras-Barcelone d'ici 2012, de Bordeaux-Toulouse en 2016, développement de l'offre TER et inter-cités, cadencement, amélioration de l'offre fret dans le cadre du Grenelle).



Le Languedoc-Roussillon, maillon clé des échanges européens
(Source : Région LR/DTC/SPT)

La volonté d'un avenir durable et équitable

Ce double contexte est à l'origine d'attentes fortes des habitants du Languedoc-Roussillon vis-à-vis des pouvoirs publics, en matière de transports et de préservation de l'environnement.

Pour y répondre, la Région Languedoc-Roussillon a défini dans le cadre de ses politiques publiques au service de ses habitants trois enjeux territoriaux majeurs, autour desquels sont axées ses actions.

Les transports et communications sont au cœur de ces trois enjeux et **la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan est la pierre angulaire de ces politiques**, car il est évident pour la Région que seule une infrastructure nouvelle permettra de proposer aux habitants du Languedoc-Roussillon les services adaptés à leurs besoins.

Aménagement durable du territoire :

Consciente du fait qu'il englobe et façonne les réalités sociales, économiques et environnementales, la Région Languedoc-Roussillon a fait de l'aménagement durable du territoire un de ses objectifs principaux, démontrant sa volonté d'agir au niveau global et local.

La Région a choisi de s'approprier le double défi de l'accueil et de la préservation de l'environnement à travers son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

Ce parti pris ambitieux et volontaire s'appuie sur le développement de mobilités performantes et durables, pour les voyageurs et pour les marchandises.

Une ligne nouvelle permettra de :

- **Favoriser l'ouverture** du Languedoc-Roussillon, en assurant la connexion de la région aux territoires européen, national et international.
- **Rapprocher les villes de la région entre elles et des régions voisines**, en rendant possible des services régionaux et interrégionaux inter-cités rapides.
- **Libérer de la capacité sur la ligne actuelle** pour développer le TER.
- **Développer rationnellement les mobilités** (services locaux, régionaux, interrégionaux, nationaux et internationaux) et promouvoir l'intermodalité tout en favorisant l'accessibilité.
- **Promouvoir et développer l'usage des modes alternatifs à la route** en cohérence avec l'engagement de la Région en faveur du développement durable, et contribuer au respect des objectifs du Grenelle de l'environnement.



Villes connectées du SRADDT
(Source : SRADDT, livret 4 p.46)



Toutefois, elle devra présenter :

- Une **flexibilité** pour s'adapter progressivement aux mutations et aux besoins de la région : démographique, territoriale, économique, ce qui suppose que l'infrastructure soit en mesure d'accepter des trafics voyageurs et marchandises, et d'autre part la mise en place d'une intermodalité performante grâce à une bonne connexion au réseau ferroviaire existant. Le choix du couloir de passage et de la localisation des gares nouvelles - qu'elles soient nécessaires immédiatement ou à un horizon ultérieur - devra être prévu et s'effectuer en fonction de ce critère.
- Une **capacité de contribution à l'atteinte de l'ambition régionale d'excellence environnementale**, y compris dans sa conception et durant sa réalisation grâce à une prise en compte totale des sensibilités des territoires. Elle devra intégrer des mesures exemplaires de suppression, réduction, compensation des impacts environnementaux.



Une région d'excellence environnementale
(Source : Région LR/DTC/SPT)

Développement économique :

Dans le contexte de mondialisation et de fragilité économique illustré par la crise actuelle, la Région affiche une volonté de développement économique sans faille de ses territoires. Elle la met en pratique notamment à travers son implication sur les parcs régionaux d'activités ou sur les ports maritimes et fluviaux.

Son ambition ne se concrétisera durablement que si sont réunies toutes les conditions de la compétitivité et de l'attractivité économique du territoire. Cela implique un système de transports performants permettant aux voyageurs et aux marchandises de circuler de façon optimale.

Une ligne nouvelle permettra de :

- Faciliter les échanges internationaux longue distance.
- Dynamiser le développement économique, y compris touristique, en assurant à la fois le transport de marchandises et le déplacement rapide des voyageurs, et ce dans des conditions concurrentielles par rapport aux autres modes de transport.
- Offrir un débouché performant pour les trafics des ports et renforcer les perspectives de report modal marchandises.
- Rendre l'ensemble du territoire régional plus accessible et mieux connecté aux grands pôles européens et nationaux.



Chargement sur le port de Sète
(Source : Région LR/DTC/SDPorts)

Elle devra donc proposer :

- Des services voyageurs et marchandises compétitifs et attractifs, en doublet avec la ligne existante.
- Des connexions performantes et permettant l'irrigation de l'ensemble du territoire.

Egalité des chances :

La Région entend assurer l'égalité des chances en créant les conditions qui permettront aux habitants de ses territoires de s'y réaliser personnellement et professionnellement et de s'y épanouir : c'est l'accès à tout pour tous. La Région applique déjà ce principe à travers son projet de couverture numérique du territoire ou à travers son action sur le transport régional de voyageur et en faveur des transports collectifs urbains. Elle entend l'amplifier en misant sur l'intermodalité et la complémentarité entre l'ensemble des transports collectifs.

La ligne nouvelle offrira la possibilité :

- D'organiser la mise en place de services péri-urbains durablement fiabilisés et performants, condition sine qua non de leur succès.
- De proposer aux habitants du Languedoc-Roussillon un accès plus rapide aux régions et à l'Europe.
- D'un système de transport basé sur des services articulés et complémentaires permettant ainsi le meilleur éventail des services possibles pour le plus grand nombre.



TER Languedoc Roussillon
(Source : Région LR/DTC/TER)

La ligne nouvelle devra à ce titre prévoir :

- La perspective de son raccordement et de son prolongement vers Toulouse.
- Des connexions suffisantes et performantes avec la ligne classique pour irriguer au mieux le territoire.

Des enjeux de court terme

La ligne nouvelle constituera avec la ligne actuelle un doublet de ligne, composante ferroviaire d'un véritable système de transport interconnecté au profit de l'intermodalité. Cela implique que l'infrastructure actuelle ne soit pas délaissée mais bien intégrée dans ce dispositif d'ensemble. En outre, c'est bien exclusivement sur la ligne classique que vont devoir s'appuyer les services de transport pendant encore plus de dix ans, alors que des flux nouveaux vont arriver du sud et du nord. Pourtant, les difficultés déjà rencontrées aujourd'hui sur cette ligne semblent montrer que le minimum est fait pour faire face à cette situation, ce qui n'est pas acceptable.

Permettre l'avenir plus que le prévoir

La ligne nouvelle va contribuer à structurer notre territoire pour de nombreuses années. Il ne s'agit pas uniquement de moyen terme, mais aussi de long, très long terme. Dans le contexte de nos sociétés où les évolutions sont très rapides, où les sources traditionnelles d'énergie se raréfient, la prévision devient un exercice difficile et impossible sur le long terme. La ligne nouvelle devra donc maximiser l'éventail des possibles : les choix qui seront faits ne devront pas hypothéquer l'avenir, mais bien le préserver et s'adapter aux évolutions futures. Dans cette optique, l'infrastructure ne devra pas être conçue en excluant une typologie de service.

Pour atteindre cet objectif la ligne nouvelle devra présenter quatre caractéristiques majeures :

- Proposer a minima la grande vitesse voyageurs pour une accessibilité et une proximité optimales aux différentes échelles.
- Dynamiser le report modal des marchandises, et donc être mixte.
- Être connectée au territoire, et notamment avec la ligne actuelle pour une articulation entre les services de transports, un débouché de haut niveau pour les trafics maritimes, favorisant ainsi l'intermodalité voyageurs et marchandises et le développement économique.
- Être évolutive afin de pouvoir s'adapter progressivement aux évolutions des besoins à moyen, long et très long terme ce qui nécessite de prendre en compte dès le stade de la conception le réseau futur, les emprises, les gares possibles et les raccordements.

La Région Languedoc-Roussillon affirme avec force la nécessité et l'urgence de la réalisation d'une ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan qui devra permettre :

- De prendre en compte les spécificités territoriales.
- De rechercher les synergies entre les territoires.
- D'offrir une desserte s'inscrivant dans une offre cohérente de transport.
- De préserver l'avenir en conservant une flexibilité de l'infrastructure.

La Région se prononce donc en faveur d'une solution de type scénario 3 : ligne mixte voyageurs/fret, permettant la circulation des TGV à 300 km/h, seul scénario présentant des capacités d'évolution suffisantes pour préserver l'avenir.

La Région demande, par ailleurs, à être associée étroitement aux choix techniques qui présideront au choix du tracé, à la conception de l'infrastructure ainsi qu'aux modalités du déroulement des travaux.

Les éléments soumis au débat mettent en évidence les difficultés de la ligne actuelle qui se manifesteront bien avant l'horizon de mise en service d'une ligne nouvelle. Face à ces difficultés qui se font déjà sentir aujourd'hui et qui vont s'amplifier notamment avec la mise en service des projets en cours au sud et au nord, la Région appelle solennellement les acteurs concernés à faire le nécessaire pour que les actions indispensables de modernisation et d'amélioration de la capacité de la ligne actuelle soient réalisées au plus tôt.

Enfin, la Région demande à l'Etat et à l'Europe de traduire dans leur appui, leur investissement et leur soutien au projet le rôle et l'importance qu'ils lui reconnaissent vis-à-vis de leurs ambitions et leurs engagements pour l'intégration, la compétitivité et le développement durable.

